

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1056/SG/AI portant nomination du Président de la troisième section du Tribunal du 1er degré du District de Djibouti.

n° 1056/SG/AI

Ministère
MINISTERE DES AFFAIRES INTERIEURES

Date de publication
10 juillet 1968

Numéro JO
n° 14 du 25/07/1968

Date du numéro
25 juillet 1968

TEXTE INTÉGRAL

M. Robert de Peralo, attaché de classe exceptionnelle du cadre autonome de la France d'outre-mer, chef du 3° arrondissement suburbain, est nommé président de la 3° section du Tribunal du 1° degré du District de Djibouti. Avant d'entrer en fonctions, il prêtera serment exigé par le décret du 4 juin 1938 susvisé.